



# PROJET DE MONTRÉAL

<b>AU :</b>	Comité des infrastructures
<b>RÉUNION :</b>	31 octobre 2016
<b>DE :</b>	Steven Guiton Vice-président principal Infrastructure et Services technologiques médias
<b>OBJET :</b>	Réponses aux questions soulevées par les membres du Conseil d'administration lors de la mise à jour sur le projet de Montréal présentée à la réunion du 27 septembre 2016
<b>DATE :</b>	21 octobre 2016



## POINTS SAILLANTS

- Un compte-rendu verbal du projet de développement de la MRC à Montréal a été offert aux membres du Comité des infrastructures au cours du Conseil d'administration du 27 septembre 2016.
- À la suite de la présentation, les membres du Comité ont soulevé deux questions relativement aux frais professionnels versés aux consultants.
- Les pages qui suivent offrent des réponses aux questions soulevées à la présentation.



# QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Comment les consultants sont-ils rémunérés?

R1.

Consultants	Mode de rémunération
Avison Young/Brookfield Financial	Commissions sur la vente de la propriété et sur le bail



## QUESTIONS ET RÉPONSES

Q2. Quel montant prévoyons-nous verser à chacun des consultants pour toute la durée du projet?

R2.

Consultants	Total de la rémunération
Avison Young/Brookfield Financial	